



Ligue de vol libre de la Réunion
Affiliation FFVL : n° 11000
Agrément jeunesse et sport : 1/02846
N° SIRET : 404 435 190 00032

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA LVLRL DU 06 Février 2021

Présents : William Bitard, Joël Boileux, Noël Carle, Pascal Delattre, Corinne Galidie, Sylvie Jarlier, JP Laurent, François Lauri, Pierre Kilian, Jean Claude Dupont

Absents excusés avec pouvoir : Thierry Martin, Jean René Etheve,

Absents excusés : Fabrice Colombet, Daniel Killian,

Absents :

Invités les représentants des commissions (ne faisant pas parti du CD) Isabelle Nallet (com féminine) qui est présente, Matthieu (com voltige) absent, Laurent Vitalis (com jeune) absent

Invité : Laurence Rivière (employée pour suppléer la trésorière)

➤ Ordre du jour :

- ➔ Point sur l'achat d'une nouvelle navette.
- ➔ Demande de matériel d'entretien de la part de Jean René Etheve
- ➔ Formation : monitorat fédéral
- ➔ Tyrolienne
- ➔ Sites
- ➔ Inventaire matériel ligue
- ➔ tarif des futurs cotisations LVLRL
- ➔ Point divers
- ➔ Présentation et validation du bilan financier et compte d'exploitation (qui sera voté en AG)
- ➔ Travail sur le budget prévisionnel qui sera voté en AG
- ➔ AG , travailler sur une possible AG en distanciel

➤ Point sur l'achat d'une nouvelle navette.

Lors de notre Cd du 4 décembre 2020 il a été décidé et mis au vote à l'unanimité l'achat d'une navette pour un budget de 25 000€.

Il y a eu une mauvaise compréhension, le CD a en effet décidé d'acheter une navette récente pour remplacer la navette actuelle donc une 9 places avec coffre rallongé , galerie et peu de kilomètre. L'ancienne navette serait gardée pour les formations, compétitions et entretiens des sites (car elle est équipée pour la remorque qui transporte le matériel d'entretien comme Attila) et plus en fonction des besoins de la LVLRL.



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
par EDF SUD
Partenaire officiel kite

➤ **Demande de matériel :**

Jusqu'à maintenant, nous utilisons nos propres matériels pour entretenir le décollage du Petit Serré Grand Coude en particulier et d'autres sites en général dans le Sud et on se rend compte que :

- *Ce sont forcément les adhérents qui ont du matériel qui se retrouvent obligés d'être présents à chaque intervention d'entretien.*
- *Le coût d'entretien et de la maintenance du matériel repose sur ces seuls adhérents.*
- *La disponibilité synchrone des adhérents n'est pas toujours d'actualité.*

Aussi nous avons pensé qu'il serait bien que le club A grand Coup d'Aile puisse disposer d'au moins une tondeuse tractée et d'une débroussailleuse pour qu'un duo d'adhérent au moins puisse intervenir dans un moment de temps libre pour faire au moins une partie du travail à tour de rôle.

Cette acquisition de matériel pourrait être effectuée par la ligue qui en resterait propriétaire ou par notre club si la ligue pouvait nous apporter une aide financière.

En tous cas, j'ai fait quelques recherches, et je vous transmets deux devis concernant ce type de matériel :

- *Un avec du matériel professionnel de chez CATOI pour un montant d'un peu plus que 3100€*
- *L'autre avec du matériel standard de chez Mr Bricolage pour un montant maxi d'un peu moins de 1700€ (il y a deux tondeuses au devis mais le choix ne doit se porter que sur une seule).*

Voilà, je vous remercie de nous faire savoir s'il y a une possibilité que la ligue puisse nous aider à entretenir plus aisément nos sites excentrés du pôle de Saint Leu.

Bien cordialement,

Jean René ETHEVE

Le CD propose de passer au club du sud une tondeuse tractée ainsi qu'une débroussailleuse avec bien entendu une convention de prêt de matériel.

Mise au vote : contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

➤ **Formation : monitorat fédéral :**

En 2021 doit se dérouler une formation de moniteur fédéral, pour cela un CTN doit se déplacer sur notre île pour 12 jours et la LVLR doit prendre en charge sa venue soit son billet d'avion, son hébergement ainsi que la location d'une voiture.

Le Cd a estimé un coût de 2000€ pour cette prise en charge.

Mise au vote pour la prise en charge de la venue du CTN : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

➤ **Tyrolienne :**

Jean Claude nous explique les essais qu'il a pu réaliser sur le site de la ravine des Colimaçons,

Il y a 8 sec pour tirer le secours avant la mise en action du frein de la Tyrolienne pour ne pas se fracasser sur le pont si le secours ne se déclenche pas, ceci n'est pas beaucoup mais suffisant.

La première action tyrolienne se déroulera le WE du 27-28 février .

Le tarif est de 5€ par participant.

Pandémie oblige pas plus de 6 personnes par atelier.

➤ **Sites :**

- La convention de Piton à Boue va être signée normalement la semaine prochaine (pour des raisons personnelles du propriétaire la signature a été repoussé d'une semaine).



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

Partenaire officiel kite

- Convention du 1500 St Leu signée pour une durée de 6 ans
- Atterrissage de Savannah, la commune a donné son accord (terrain communal) et le dossier est en attente de signature final à IIRT
- Convention avec la Région pour l'autorisation de mettre un local sur le parking du haut (la ligue devra se charger de l'achat de l'algeco et du container, des toilettes sèches seront installées.

➤ **Inventaire matériel ligue :**

Un inventaire du matériel de la ligue va être effectué et retransmis à la nouvelle équipe après l'AG

➤ **Prochain tarif de cotisation LVLR :**

Le bureau propose au CD les futurs cotisations ligue.

Une augmentation de 5€ pour les primo et les pratiquants de parapente/delta et le reste des cotisations restant inchangées.

Pratiquant parapente/delta : 20€ actuel passera à 25€
 Primo licencié parapente/delta : 10€ actuel passera à 15€
 Pratiquant kite:10€
 Primo licencié kite:10€
 Pratiquant cerf volant:0€
 Licencié jeune:10€
 Non pratiquant:0€

La cotisation ligue est depuis de très,très nombreuses années identiques, le bureau propose une augmentation pour les raisons suivantes(sachant que ce sera pour les licences de 2022) : Location du local

Entretiens des sites (fait par des bénévoles) mais le matériel doit être entretenu et il y a des frais d'achat de petit matériel comme le fil et l'essence pour les tondeuses, débroussailleuses tronçonneuse...

Locations par convention de certains sites comme le

1500 St Leu et Piton la Boue

Toutes ces dépenses sont liées à la pratique essentiellement du parapente et du delta, c'est pour cela que nous avons décidé d'augmenter que ces pratiquants.

Mise au vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

➤ **Points divers :**

François Lauri en temps que représentant des OBL nous rappelle le mécontentement des professionnels de devoir payer pour l'utilisation de la pente école de Bellemene. Ils utilisent très rarement cette pente école (replis pour cause météo) et par leur écoles ils contribuent à l'essor du parapente à la Réunion en formant des centaines de parapentistes dans leur structures.

Le CD décide à l'unanimité que la pente école sera gratuite pendant ces jours difficiles de pandémie et ceci sera rediscuter avec les prochains membres de la LVLR.

Il faut qu'en même que ces écoles réservent la pente école sur le planning (ce qui évite d'être 50) et de pouvoir travailler dans de bonnes conditions.

➤ **Présentation et validation du bilan financier et du compte de résultat :**

Le Cd approuve à l'unanimité le bilan et compte de résultat qui seront présentés et votés pendant l'AG



Fédération Française de Vol Libre
 Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
 par EDF SUEZ
 Partenaire officiel kite

➤ **travail sur le provisionnel :**

Nous avons travaillé sur le programme d'action de la ligue qui sert d'outil de base pour réaliser le provisionnel qui sera présenté et voté pendant l'AG

➤ **AG en distanciel :**

Vue les problèmes liés au COVID nous ne sommes pas sûrs à ce jour de pouvoir réaliser l'AG en présentiel. Nous allons donc nous préparer à la faire en distanciel.

Pour cela la secrétaire devra avoir en sa possession **au plus tard le 19 février** les PV d'AG des clubs , les candidatures à l'élection des membres du CD (documents déjà envoyés aux clubs et OBL)

En espérant pouvoir maintenir notre Assemblée Générale en présentiel .

La secrétaire :



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
par EDF SUEZ
Partenaire officiel kite